

(2.5) Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire est une mesure financière qui n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de BCE et qui est, ou est destinée à être, présentée périodiquement pour représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie passés ou futurs prévus.

Une description de ces mesures est fournie lorsqu'elles sont mentionnées pour la première fois dans le présent document si le libellé de la mesure financière supplémentaire n'est pas suffisamment descriptif.

(3) Indicateurs de performance clés

En plus des mesures financières non conformes aux PCGR et des autres mesures financières décrites précédemment, nous utilisons les indicateurs de performance clés suivants pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

La **marge du BAIIA ajusté** est définie comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

L **intensité du capital** correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.

Le **RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles** s'entend des produits tirés des services externes sans fil de Bell SCT, divisés par la clientèle d'abonnés utilisant des téléphones mobiles moyenne au cours d'une période donnée, exprimés en dollars par mois.

Le **taux de désabonnement des services de téléphonie mobile** correspond aux annulations d'abonnement aux services de téléphonie mobile par les abonnés. Il s'agit d'une mesure de notre capacité à conserver nos abonnés. Le taux de désabonnement des services de téléphonie mobile correspond au nombre de désactivations d'abonnés des services de téléphonie mobile au cours d'une période donnée divisé par le nombre moyen d'abonnés de notre clientèle pour une période visée, et est exprimé en pourcentage par mois.

Une **unité d'abonnement des services de téléphonie mobile** se compose d'une unité génératrice de produits récurrents (p. ex., téléphones intelligents et téléphones multifonctions) assortie d'un forfait actif, qui a accès à nos réseaux sans fil et comprend les services voix, messages textes et/ou de données. Nous présentons les unités d'abonnement des services de téléphonie mobile en deux catégories, soit les unités d'abonnement des services postpayés et les unités d'abonnement des services prépayés. Les unités d'abonnement des services de téléphonie mobile prépayés sont considérées comme actives pendant une période de 90 jours après l'expiration du solde prépayé de l'abonné.

Une **unité d'abonnement des services d'appareils mobiles connectés** se compose d'une unité génératrice de produits récurrents (p. ex., tablettes, appareils portables, appareils mobiles Internet et Internet des objets) assortie d'un forfait actif, qui a accès à nos réseaux sans fil, de façon limitée ou sans service voix cellulaire.

Une **unité d'abonnement des services sur fil**⁽¹⁾ se compose d'une unité génératrice de produits active ayant accès à nos services, dont les services Internet, de télé IP et/ou les SAR résidentiels de détail. Un abonné compte parmi notre clientèle d'abonnés une fois que le service a été installé dans ses locaux et qu'il est fonctionnel, et qu'une relation de facturation a été établie.

- Les abonnés des services Internet et de télé IP de détail ont accès aux services sur une base individuelle et sont représentés principalement par une unité de logement ou un emplacement d'affaires.
- Les abonnés des SAR résidentiels de détail ont une ligne associée à un compte et sont représentés par un numéro de téléphone unique.

⁽¹⁾ Depuis le T1 2024, nous ne présentons plus le nombre d'abonnés du service de télé par satellite de détail, car ces derniers ne représentent plus une proportion importante de nos produits. En conséquence, les abonnés du service de télé par satellite ont été retirés de notre RWFOLHGWDRQQWVU de détail, et nous ne communiquons plus que le nombre d'abonnés des services de télé IP de détail.